



*Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise*

pour



Les internautes et la protection des informations personnelles sur les réseaux sociaux

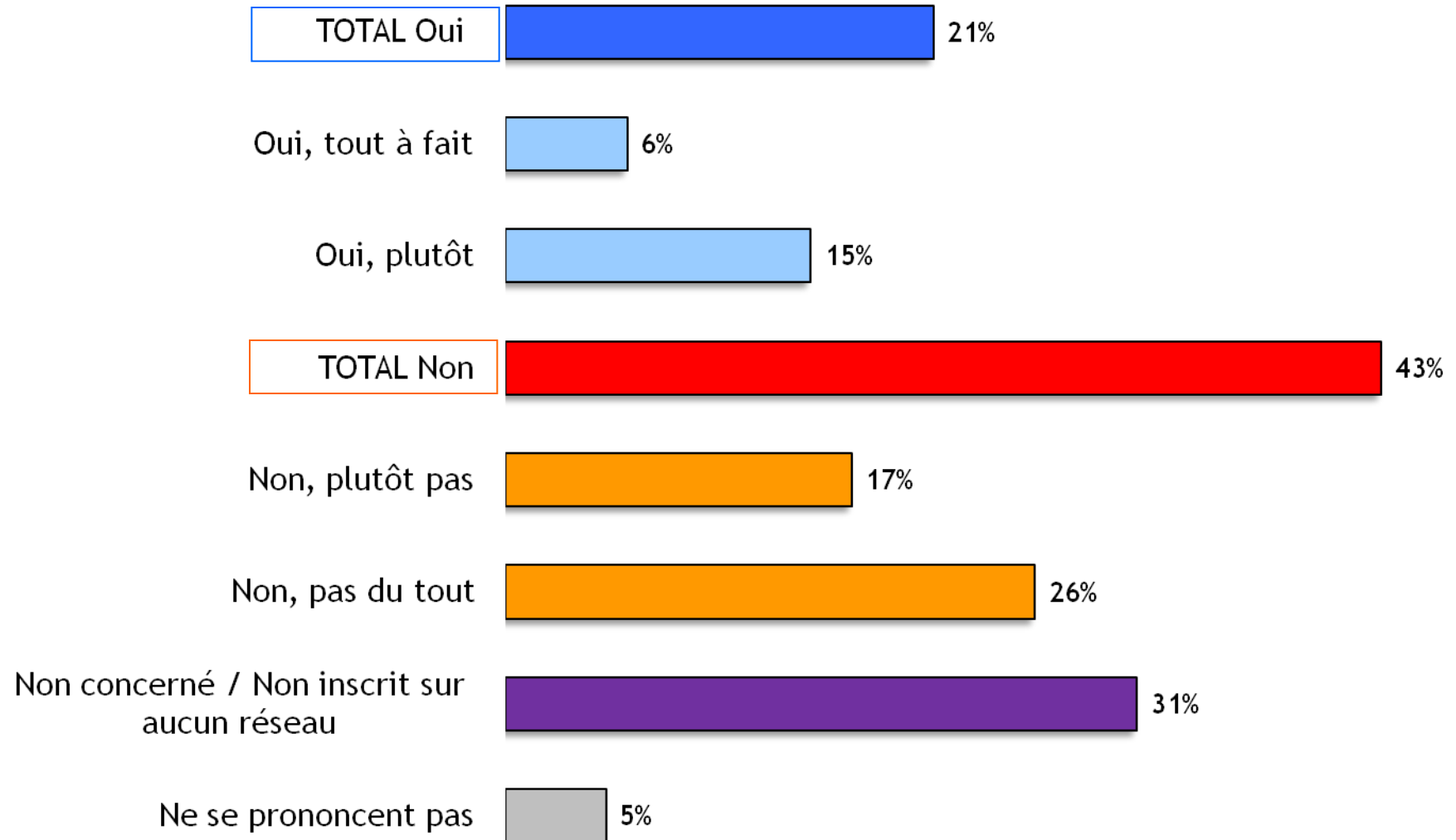
Janvier 2010

- 1 - La méthodologie
- 2 - Les résultats de l'étude
- 3 - Les principaux enseignements de l'étude

Etude réalisée par l'Ifop pour :	La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
Echantillon	Echantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu en face à face au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 10 au 16 décembre 2009.

Le jugement sur la protection de la vie privée sur les réseaux sociaux

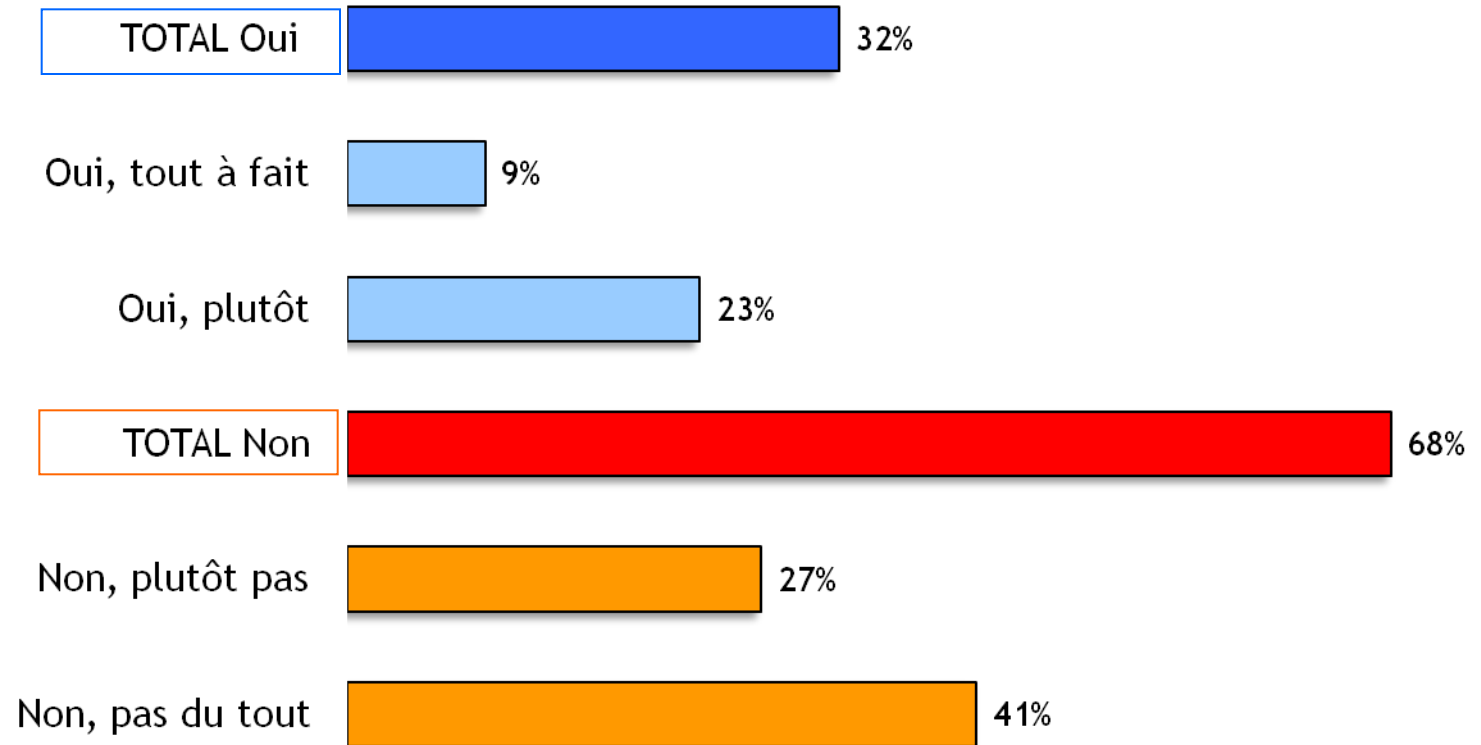
Question : *Les réseaux sociaux permettent aux utilisateurs de partager des informations personnelles sur Internet. Selon vous, votre vie privée est-elle suffisamment protégée sur les réseaux sociaux comme Facebook, Viadéo, Twitter... ?*



Le jugement sur la protection de la vie privée sur les réseaux sociaux

Question : Les réseaux sociaux permettent aux utilisateurs de partager des informations personnelles sur Internet. Selon vous, votre vie privée est-elle suffisamment protégée sur les réseaux sociaux comme Facebook, Viadeo, Twitter... ?

Base répondants



Seuls 21% des Français estiment que leur vie privée est suffisamment protégée sur les réseaux sociaux contre 43% qui estiment le contraire. Près d'un tiers des personnes interrogées (31%) ne se sentent pas concernées par la question ou ne sont pas inscrites sur un réseau social.

Parmi les répondants, on observe un clivage générationnel important : les 15-24 ans, davantage utilisateurs des réseaux sociaux, estiment davantage leur vie privée protégée sur les réseaux sociaux (37% contre 29% parmi les plus de 35 ans). L'appréciation est plus forte encore parmi les habitants de l'agglomération parisienne (41%). De même, la moitié des personnes se sentant bien informées à propos des droits en matière de protection des informations personnelles et qui ont répondu à cette question estiment que leur vie privée est protégée sur les réseaux sociaux (51%).